

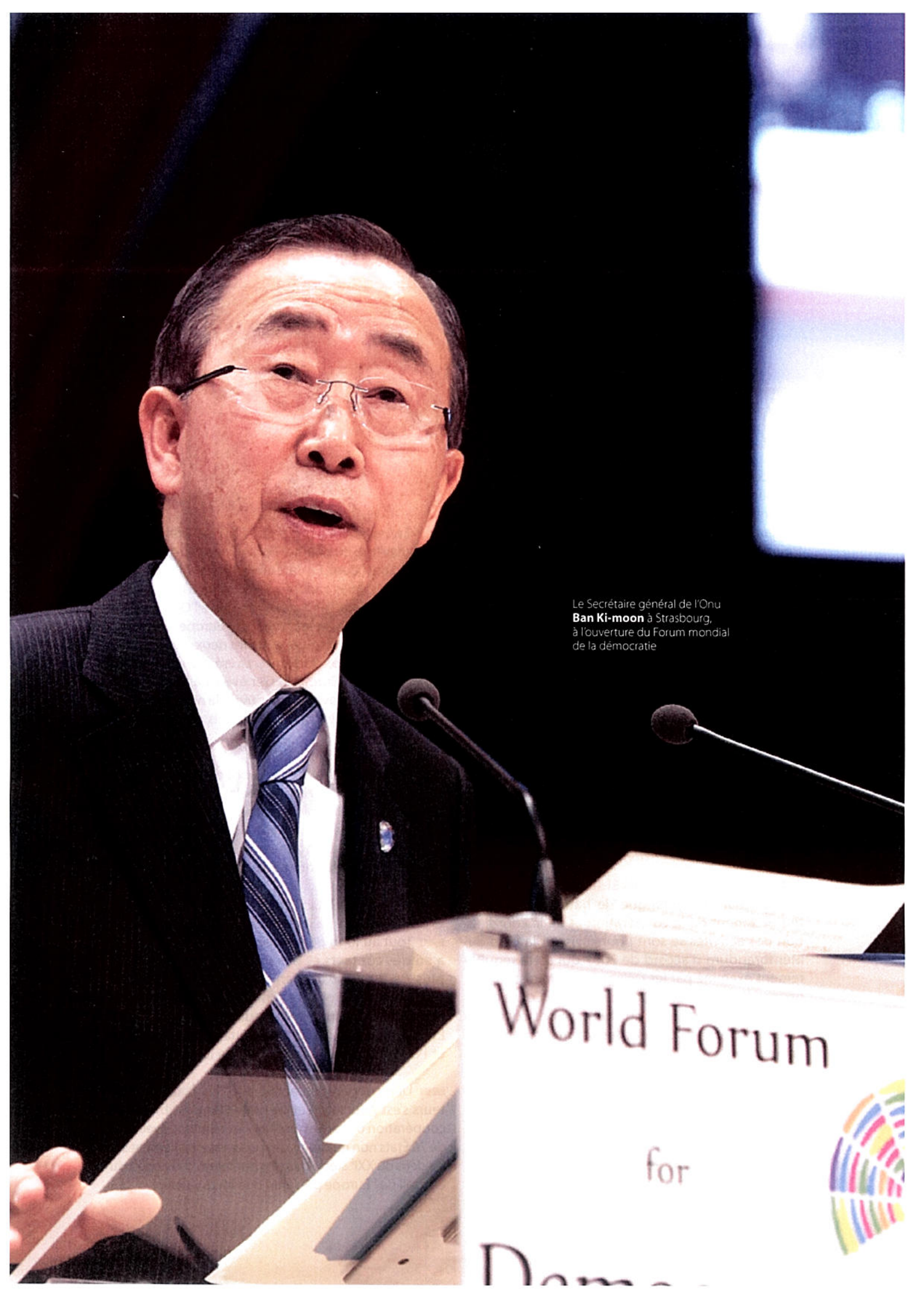
# CONSEIL DE L'EUROPE

## Points forts 2012



Rapport d'activité





Le Secrétaire général de l'Onu  
**Ban Ki-moon** à Strasbourg,  
à l'ouverture du Forum mondial  
de la démocratie

# Relations extérieures

[www.coe.int/DER](http://www.coe.int/DER)

## POLITIQUE DU CONSEIL DE L'EUROPE À L'ÉGARD DE RÉGIONS VOISINES

Le « Dialogue de coopération avec le voisinage » a impliqué les autorités du Maroc, de la Tunisie, de la Jordanie, d'Israël, de l'Autorité nationale Palestinienne, du Kazakhstan et du Tadjikistan. Un programme de trois ans financé par l'UE, d'un montant de 4,8 millions d'euros, a été conclu en janvier pour soutenir le processus de transition démocratique dans les pays du sud de la Méditerranée. Des « Priorités de coopération avec le voisinage » ont ensuite été conclues avec le Maroc, la Tunisie et la Jordanie. Des négociations visant à établir des « Priorités de coopération avec le voisinage » ont aussi été lancées avec le Kazakhstan et des activités ciblées ont été mises en œuvre par la Commission de Venise dans un certain nombre de pays de régions voisines du Conseil de l'Europe.

## RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES – NOUVEAUX BUREAUX DE LIAISON

### RELATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE

Le dialogue politique de haut niveau, et le renforcement de la coopération et de la coordination des activités se sont poursuivis sur la base du Mémoire d'accord de 2007 qui a été régulièrement examiné par les Délégués des Ministres. Les négociations sur l'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme ont continué. Comme les années passées, les activités communes ont été menées, pour la plupart, par l'intermédiaire de programmes conjoints entre les deux organisations. En septembre 2012, la Commission européenne a publié une évaluation du financement des programmes conjoints par l'UE. Le Bureau de liaison du Conseil de l'Europe à Bruxelles et la délégation de l'UE auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg ont grandement facilité le renforcement de la coopération décrite ci-dessus.

### RELATIONS AVEC L'ONU

Le Secrétaire général de l'ONU est intervenu lors de l'ouverture du premier Forum mondial de la démocratie à Strasbourg. En décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par consensus la Résolution A/RES/67/83 sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe, qui illustre la coopération croissante entre les deux organisations dans de nombreux domaines. La création de bureaux du Conseil de l'Europe à Genève et à Vienne pour assurer la liaison avec l'ONU ouvre de nouvelles voies pour renforcer les contacts mutuels et l'interaction.

### RELATIONS AVEC L'OSCE

Les relations avec l'OSCE ont de nouveau porté sur un vaste spectre d'activités relatives à la dimension humaine « sur le terrain », aux niveaux intergouvernemental et parlementaire ou entre institutions et organes spécialisés. Un dialogue sur l'approfondissement des relations a été entamé et se poursuivra en 2013.

### RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS ET AUTRES PAYS

Tout au long de l'année, le Conseil de l'Europe a eu des contacts et des relations régulières avec plus de 20 autres organisations actives dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, telles que l'Organisation des États américains, la Communauté des démocraties et l'Organisation internationale de la francophonie.

Une coopération active avec les États observateurs s'est poursuivie et de nouvelles possibilités de coopération ont été explorées. Les relations avec plus de 70 États non membres ont porté essentiellement sur les défis du XXI<sup>e</sup> siècle dans les domaines où l'acquis du Conseil de l'Europe présente une forte valeur ajoutée.